CIHM Microfiche Series (Monographs) ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)



Cansdian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques

(C) 1995

### Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

L'Institut a microfilmé le meilleur examplaire qu'il lui a

été possible de se procurer. Les détails de cet exem-

plaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibli-

ographique, qui peuvent modifier une image reproduite,

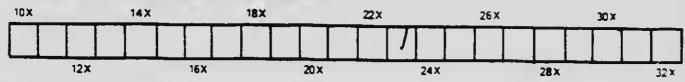
ou qui peuvent exiger une modifications dans la méth-

ode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

	Coloured covers /		Coloured pages / Pages de couleur
Y	Couverture de couleur		Colouled pages / Pages de couleur
	Covers demand /		Pages damaged / Pages endommagées
1 1	Covers damaged /		
_	Couverture endommagée		Pages restored and/or laminated /
			Pages restaurées et/ou petliculées
	Covers restored and/or taminated /		. agos rostadioos ofod pediodices
ш	Couverture restaurée et/ou pelliculée	<u> </u>	Doggo discolational state and and a
			Pages discoloured, stained or toxed /
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	_	Pages décolorées, tachetées ou piquées
	out of the missing / Lo the de conventie manque		
	Coloured mane / Ocaton mile and it		Pages detached / Pages détachées
	Coloured maps / Cartes géographiques en couleur		
			Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) /	<b>∠</b>	
ш	Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)		Quality of print varies /
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
	Coloured plates and/or ittustrations /	_	Qualité inégale de l'impression
$\square$	Planches et/ou itlustrations en couleur	_	
	Figures even innativations efficient	ii	Includes supplementary material /
	Charles de Chinada a caracteritat		Comprend du matériel supplémentaire
	Bound with other material /		
	Relié avec d'autres documents		Pages wholly or partially obscured by errata
			slips, tissues, etc., have been refilmed to
	Only edition available /		ensure the best possible image / Les pages
$\Box$	Seute édition disponible		
			totalement ou partiellement obscurcies par un
	Tight binding may cause shadows or distortion		feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées
	along interior margin / La reliure serrée peut		à nouveau de façon à obtenir la meilleure
			image possible.
	causer de l'ombre ou de la distorsion le long de		
	la marge intérieure.		Opposing pages with varying colouration or
			discolourations are filmed twice to ensure the
	Blank leaves added during restorations may appear		best possible image / Les pages s'opposant
ш	within the text. Whenever possible, these have		ayant des colorations variables ou des décol-
	been omitted from filming / Il se peut que certaines		ayant des colorations variables ou des décoi-
	pages blanches ajoutées lors d'une restauration		orations sont filmées deux fois afin d'obtenir la
	apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était		meilleur image possible.
	possible and posses plant position for the		
	possible, ces pages n'ont pas été filmées.		
	Additional comments /		
	Commentaires supplémentaires:		

This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The imegas eppearing here ere the bast quelity possible considering the condition and lagibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed papar covers era filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustreted impression, or the beck cover when eppropriate. All other original copies ere filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and anding on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frems on sech microfichs shall contain the symbol → imaening "CONTINUED"), or the symbol ▼ imaening "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., mey be filmed at different reduction ratios. Those too lerge to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hend corner, left to right end top to bottom, as meny frames as required. The following diagrams illustrate the mathod:

L'exempleire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque mationale du Canada

Las imegas suiventas ont été raproduites evec la plus grand soin, compte tenu da la condition et de la nattuté da l'axamplaire filmé, at an conformité avac les conditions du contret da filmaga.

Les examplaires originaux dont la couvertura en papier est imprimée sont filmés en commançant par la premier plet et en terminant soit per la dernière pega qui comporta una emprainta d'Impression ou d'illustretion, soit par la sacond piet, salon la cas. Tous les eutres examplaires originaux sont filmés en commançant par la pramièra pega qui comporte una ampreinte d'impression ou d'iliustration et en terminent par le dernière paga qui comporte una talle empreinte.

Un des symboles suivants epparaître sur la derniéra imege de chaque microfiche, selon le cas: la symbola → signifie "A SUIVRE", la symbola ▼ signifia "FIN".

Las cartas, planches, tableaux, atc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grend pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur geuche, de gauche à droite, et de haut en bes, en prenant le nomble d'Images nécessaire. Les diagremmes suivents Illustrent le méthode.

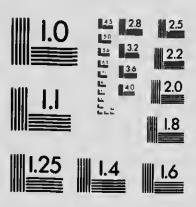
1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

#### MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





### APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street -kochester, New York 14609 USA (716) 482 - 0300 - Phone

(716) 288 - 5989 - Fax

Sunfre

## Notice historique sur l'Institut

den

# Petites Soeurs Franciscaines de Marie



Maison-Mère BAIE SAINT-PAUL, Prov. Québec. BX 42 12 No 14

## L'Institut des Petites Soeurs Franciscaines de Marie

La Communanté des Petites Franciscaines de Marie prit naissance à Worcester, Massa diocèse de Spring field, le 12 août 1889, sons la direction de fen M. Pabbé Joseph Brouillet, alors curé de l'église Notre Dame de cette ville.

Ce charitable prêtre, touché du pénible abanbon dans lequel il voyait un si grand nombre d'enfants dont le saînt était en danger, résolut de leur ouvrir un re fuge. Il convertit en orphelinat une maison lui a<sub>l</sub>e partenant, s'assura le concours de quelques jennes filles de la ville on des environs, leur donna son vienire, M. Durocher, pour aumânier et directeur; l'oeuvre était fondée. Soutenne par la généreuse sympathic des catholiques de Worcester, elle grandit vite. Les orphelins affluaient; des la première année plus de 250 furent hospitalisés. Les Soeurs avaient abondante matière à se dévouer, à se dépenser le jour et la unit auprès de ces pauvres enfants, dont la misère morale n'était pas moins profonde ni moins triste à constater que la misère physique. Elles donnaient aussi leurs soins à quelques vieilles personnes, malades on infirmes, sans fami'le, et leur concours pour l'enseignement à 4'école primaire.

Nons avons dit plus hant "les Soeurs". En effet, ces jeunes personnes vivaient en communanté. Ter tiaires franciscalnes, elles avaient un réglement adapté à la Règle de saint François; leur costume était aussi celui du Tiers Ordre; tunique brune avec scapulaire, corde blanche, conronne franciscaine; une coiffure en toile blanche avec voile noir complétait le tout. Le saint habit fut régulièrement imposé aux premières Soeurs par le B, P, Athanase, franciscain de Boston.

Cette cenvre de charité souriait fort et répondait aux aspirations d'un grand nombre de jeunes filles. Aussi la naissante communanté se recrutait elle rapadement. Mais comme toutes les cenvres voulnes de Dien elle devait être marquée du scean de la Croix; telles ces étoiles qu'une graciense poésie met dès le berceau au front de certains enfants privilégiés, ainsi la Croix marqua le front de l'Institut maissant, qui en fit sa vie, en attendant d'en faire sa devise; "la Croix notré Vie."

Dès l'année 1890, commençait pour la nouvelle Communanté cette série d'épreuves tendant apparenment à l'étouffer dans son berecau, mais qui réellement furent pour elles ce qu'est pour le grain de blé jeté en terre le sol lumide, le sillou profond, le travail de la charrue, la pourriture enfin de la pauvre petite graine qui doit être réduite à néant pour pouvoir revivre en suite dans une tige verdoyante et forte, laquelle, perçant l'épaisse conche de poussière qui la recouvre,

étalera avec fierté ses petates jembes aux le ufaisants et chands rayons d'un soleil de printemps. Ce devait être la première petite branc e séraphique canadienne, et, comme elle était frêle et délieute, le Divin Jar dinier lui donnait dans la Croix un tuteur assuré. D'inextricables difficultés surgirent, créant à l'humble famille religieuse des oprenyes d'autant (dus doulou renses qu'elles vengient de saints et vénérés person nages. Lorsque la tempête étail trojeforte, les Soeurs allaient co - ilter leur Evêque, Mgr P. T. O'Reilly, de vépérée mémoire, lui exposant respectuensement leur pénilde situation. Chaque fois, ce bon Prélat ent pour elles de paternels encouragements. Et ne pouvait leur permettre d'établir leur maison mère dans son diccèse, ce qu'il avait déjà ref lé à d'antres Communantés: mais il leur promettai "n'une fois leur maison mère fixée, il les approuverait dans son diocèse comme tonte antre Communanté missionnaire.

C'est d'après ses conseils qu'ell quittèrent, en janvier 1891, l'orphelinat de la paroi > Notre-Dame, pour aller se fixer dans un autre quartier de la ville, où elles continuèrent leur œuvre. Elles étaient alors au nombre de 15 dans leur pauvre maison, formant une association civile incorporée selon les lois de l'Etat. C'est alors que les petites Soeurs commurent de grandes privations; mais au sein de l'abandon le plus complet, elles vivent au jour le jour, heurenses de manquer de tout, attendant dans la prière que le lon Dien leur

manifeste sa volonté par la voix de leurs directeurs, et leur fonruisse un moyen d'arriver à la profession religiense, se confiant en la divine Providence pour la nontriture et le vêtement, comme les oiseaux du ciel, comme les lis des champs.

Jamais, faut-il le dire, cette donce Providence ne leur l'it défaut; nou seulement elle leur fournit les secours matériels nécessaires, mais encore le courage, la force, et même une joie bien donce au milien de ces pénibles revers. L'espérance qu'elles conservaient de se consacrer au bon Dieu par les voeux de religion, leur faiasit trouver légers les renoucements et les peines de lenr nouvelle vie.

Depuis que Sa Grandenr Mgr O'Reilly leur avait donné l'assurance qu'il les appronverait dans son diocèse dès qu'elles auraient trouvé où établir seur maison-mère, les petites Soeurs n'avaient plus à coeur que de remplir cette condition, afin de pouvoir devenir de véritables religieuses, sons la Règle de saint François. C'était là l'objectif de leurs incessantes prières et de leurs sacrifices. Après bien des démarches inl'ructueuses, le bon Dieu les exauça d'une manière providentielle en les mettaut en rapport avec le R. M. Ambroise Fafard, V. F., curé de la Baie Saint-Paul, P. Q., qui venuit de fonder une maison de charité pour les vieillards panyres et abandonnés de sa paroisse, el pour la direction de laquelle il cherchait des religienses. Déjà il avait frappé, mais sans succès, à la porte de rois communantés de Québec et de Montréal.

Le zélé prêtre conçat donc le projet de fonder, avec l'aprobation de l'autorité diocésaine, un Institut religieux auquel il confierait la direction de son hospice pour en assurer la stabilité et la sage administration. C'est alors qu'il fut mis en relation avec les petites Franciscaines de Worcester. On s'entendit, et pen après, en novembre 1891, avec le consentement et sous la protection de S. G. Mgr L.-N. Bégin, évêque de Chicontimi, aujourd'hui cardinal-archevêque de Québec, 4 des petites Soeurs vinrent se fixer à la Baie Saint-Paul, cet établissement devenant leur maison-mère. <sup>o</sup> Espérons, écrivait le vénéré Fondateur, que cette nouvelle Communauté religiense, que nons confions à la garde et à la direction du Sacré Coenr de Jésus. sons la protection de saint Joseph et de sainte Anne. patroune de l'Hospice, prospèrera comme la première fondation de l'établissement, et que ce petit grain de sénevé deviendra un jour un arbre puissant, qui poussera des rameaux vigoureux·''

Le 18 février 1892, S. G. Mgr Bégin érigeait la petite familie en Communanté diocésaine de Tertiaires Franciscaines régulières, autorisant l'ouverture d'un Novieiat et la formation d'une maison-mère, "qui pourra plus tard, continue Sa Grandeur, avec la bénédiction du Ciel, étendre au loin ses ramifications. Mon voeu le plus ardent est que cette Communauté conserve toujours soigneusement, comme le plus précieux trésor, l'esprit du Séraphique saint François d'Assise, qui est

un esprit de pauvreté, d'obéissance, de mortification et d'humilité.''

Le 7 jnin suivant, S. G. Mgr Labrecque, qui venait de succéder à Mgr Bégin sur le siège épiscopal de Chicoutiuri, voulut bien, à la demande de M. Fafard, renouveler et confirmer l'érection régulière diocésaine de la jeune communauté, lui donnant le nom de l'etites Franciscaines de Marie et autorisant les Soeurs à émettre, sous ce nom, après les éprenves de droit, les trois voeux simples de religion. Ces premiers voeux furent prononcés avec un bonheur indicible, le 12 août 1892, dans l'église paroissiale de la Baie Saint-Paul, et 4 ans après, le 31 juillet 1896, les fondatrices, au nombre de 10 (l'une d'elles étant décédée dans l'intervalle, et les autres sorties), prononcèrent leurs voeux perpétuels.

En établissant leur maison-mère à la Baie Saint-Paul, les Petites Franciscaines avaient conservé, ainsi que nous l'avons déjà dit, leur première maison de Worcester, comme succursale. Après la mort de Mgr O'Reilly, en mai 1892, elles eurent à soutenir leurs droits contre des oppositions puissantes. D'inexplicables procédés turent employés pour obtenir de les faire partir de Worcester. Au milin de ces épreuves, qui n'étaient pas petites, les Soeurs n'employèrent pour toute défense que la prière et la patience, et elles implorèrent d'appui et la justice les autorités ecclésiastiques supérieures, se soutenant ellos-mêmes et

leurs orphelins par les seules ressources de quêtes à domicile, selon l'esprit du Pauvre d'Assise. Enfin la divine Providence, qui avait tonjours veillé sur l'Institut comme une bonne mère sur le berreau de son enfant, montra visiblement encore sa protection en dondant à la cause des Soeurs une solution favorable: le 7 décembre 1897, Sa Grandeur Mgr Beaven, évêque de Springfield, approuvait dans son diocèse la Communanté des Petites Franciscaines de Marie, changeant sontefois l'oeuvre des orphelins pour celle des vieillards.

Grâce aux soins vigilants et paternels du R. M-Fafard, l'Institut progressa rapidement. Fervent tertiaire, il était persuadé que son oeuvre serait d'antant plus solide que les membres seraient plus profondément pénétrés de l'esprit de pauvreté, d'humilité du Séraphique Père, et il mit tous ses soins à le leur inculquer. Il ne néglgea donc rien pour ménager à ses filles les enseignements des Pères du Premier Ordre, qui, eux, se prêtèrent à ses désirs avec une admirable charité.

Le côté matériel n'était pas non plus négligé. En 1897, M. Faïard, pour assurer le sort légal du jenne Institut, le fit constituer en corporation civile, par une loi de la Législature provinciale. La petite semence grandissait, poussait des fenilles, lesquelles s'étalaint aux chauds rayons du soleil bienfaisant de la Providence divine. Mais l'heure approchait où le dévoné

Père Fondateur mauquerait à ses cufants, si heurenses de se reposer de tout sur lui. Taut de travanx, d'activité, et on peut le dire, de peines, avaient usé prématurément les forces de cet apôtre, qui ne put même achever sa 59e année. Après avoir généreusement dépensé toutes les énergies de sou ânue et les brillantes qualités de son esprit au bien de sou oeuvre comme de sa paroisse, M. Fafard décéda le 12 août 1899.

Le bon Dieu volut compléter la sanctification de son fidèle ministre par une maladie de physieurs mois, extrêmement douloureuse, soufferte avec une admirable résignation et une piété vraiment sacerdotale. Sa dernière bénédiction, ses dernières paroles sont pour ses filles franciscaines, qu'il laisse orphélines. "Restez bien unies dans la charité, l'humilité... Soyez bien fidèles à la Règle." Aussi, les petites Soeurs gardentelles piensement, avec le souvenir des bontés de ce Père vénéré, celui de sou amonr ponr les panyres et les sonffrants de la grande famille humaine, qu'il a tant aimés. Son nom est pour ainsi dire gravé sur les mmrs de son Hospice Sainte-Anne, qu'il édifia au prix d'innombrables sacrifices. Son corps repose depuis 1908 dans le cimetière de la Communanté, mais ses enfauts conservent pieusement son coeur.

Cette cruelle épreuve marque un nouveau moment d'angoisse dans l'existence du jeune Institut... Qu'allait-il devenir, maintenant que son fondateur lui manquait; alors que ses ressources matérielles étaient si précaires que, fante de local pour recevoir de nonvelles recrues et fante de l'onds pour construire, le progrès de la jeune Communauté allait se trouver enrayé? Cette l'ois encore, la divine Providence répondit à la confiauce qu'on mettait en Elle; la chapelle et le convent l'urent construits; le novociat se peupla; des missions s'ouvrirent; un revenu plus considérable permit de l'aire face aux dépenses; enl'in, toujours à la veille de manquer de tout, on ne manquait jamais de rien.

En 1902, S. G. Mgr de Chicoutimi voulait bien accorder à la maison-mère, qui jusqu'alors avait bénéficié des services des dévoués prêtres de 4a cure, le bienfait d'un aumônier résident. A ces aumôniers, comme au R. M. Dumas, successeur de M. Fafard à 4a Baie Saint-Paul, et à ses dévoués vicaires du temps, les Petites Franciscaines sout très redevables, de même qu'à plusieurs membres du clergé du diocèse, spécialement de Charlevoix, dont les sympathiques encouragements n'ont pas peu aidé au développement de la jenne Communauté.

Au point de vue spirituel, l'Institut doit aussi beaucoup aux Révérends Pères Franciscains qui, jusqu'à la mort du regretté Père Fondateur, n'avaient pu que de loin en loin s'occuper des petites Soeurs. A partir de 1900, grâce à la haute et toute paternelle intervention de Sou Excellence Mgr D. Falconio, aujourd'hui Cardinal, alors Délégué Apostolique au Canada, et franciscain lui-même, les RR. Pères, qui venaient d'ouvrir une maison de leur Ordre à Québec, cultivèrent avec plus de soin, toujours avec le bienveillant acquiescement de Sa Grandeur Mgr Labrecque, cette première petite branche séraphique régulière canadienne.

Le cadre étroit où nons devous nous tenir ne nous permet pas de mentionner tons cenx qui, Franciscains on prêtres séculiers, tant du Canada que des Etats-Unis, ont bien voulu donner, et avec taut de dévouement sacerdotal, leur concours à cette fondation naissante. Rappelous senlement le nom de feu M. Ed. Fafard curé de Saint-Joseph de Lévis, qui, au décès de M. Ambroise Fafard, adopta l'oeuvre de sou regretté frère comme la sienne propre, la sontint de ses deniers, comme de ses encouragements et de ses conseils; et eelni du R. P. Berelmans, O.F.M., dont l'inappréciable dévouement a donné au jeune Institut, entre autres travaux, ses Constitutions dans leur forme actuelle, son sceau et son blason. Par les soius du même dévoné Père, l'Institut a été affilié à l'Ordre Séraphique, le 7 octobre 1904, par diplôme du Révéreudissime Père Denis Schuler, Ministre Général des Frères Mineurs, aujourd'hui archevêque de Nazianze.

Sous la bérédiction de Dieu et vivant de la Croix, la petite Communauté s'est développée. Elle se compose actuellement de 256 membres dont 200 professes, 15 novices, 34 postulantes et 7 agrégées.

Les Petites Franciscaines de Marie suivent la Règle de Léon X, base obligée de toute Congrégation franciscaine, avec des Constitutions particulières appropriées à leur genre de vie et appronyées par Sa Grandeur Mgr Labrecque. L'Institut a pour but secoudaire le soulagement de toutes les misères lumaines et l'enseignement solidement chrétien. Il est gonverné par une Supérieure Générale, aidée de quatre assistantes, d'une secrétaire et d'une procuratrice élues tous les 6 ans. Le postulat et le noviciat sont d'un an chacun. Les voeux sont simples, temporaires pendant une période de 4 années, après quoi se font les voeux perpétnels. Il n'y a qu'une seule catégorie de Soeurs, toides s'employant avec générosité et dévonement aux diverses charges que leur confie l'obéissance, sans autre différence que celles nécessitées par la santé et les connaissances indispensables. Les agrégées sont des personnes qui, ne ponyant être regues comme religieuses, veulent se donner à l'Institut et participer à ses mérites; elles sont tertiaires.

Statistiques établies à l'occasion des Noces d'argent de l'Institut, juillet 1914.

Maisou-mère: Baie Saint-Paul, P.Q.

Missions: Worcester, Marinette, Anburn, Eagle Lake, Fort Kont, Menomence, Marquette, dans les Etats-Unis; North Edmonton, Montréal, Pointe-au-Pic, dans le Canada. (Une 12e mission a été ouverte à Saint-Urbain, diocèse de Chicoutimi, en septembre 1914. Les Soeurs y ont la direction de l'école paroissiale).

314

Worcester diocèse de Springfield, Mass. — Fondée en 1889, cette maison a hospitalisé jusqu'à ce jour 725 vicillards et orphelins des deux sexes. Le personnel actuel est de 170 vicillards et 36 Soeurs. Cette mission, très prospère, a de beaucoup, en ces dernières années, augmenté ses propriétés. En 1908, elle terminait, au coût de \$65,000.00, une aile d'un futur hospice.

Marinette: diocèse de Green Bay, Wisconsin. — Fondée en 1901. Ecole paroissiale: 300 élèves. Cette mission a donné l'enseignement à 1789 enfants-

Auburn: diocèse de Portland, Maine. — Fondée en 1904. Pensionnat pour filles et école paroissiale: 600 élèves. Jusqu'à ce jour, 5600 enfants ont reçu l'instruction dans cette maison.

Engle Lake: diocèse de Portland, Maine. — Fondée en 1906. Hôpital, 312 malades traités pendant la dernière année. Nombre actuel de malades: 40. 4707 malades out été traités dans cette Institution.

Fort Kent diocèse de Portland, Maine, — Pensionnat pour l'illes et école paroissiale: 425 élèves, 2445 enfants ont reçu l'instruction dans cette maison.

Menomenne: diocèse de Marquette, Mich. — Fondée en 1907. Ecole paroissiale: 400 élèves. 935 enfants ont reçu l'enseignement dans cette maison.

Marquette: diocèse de Marquette, Mich. — Fondée en 1911 - Ecole paroissiale: 225 élèves. 700 depuis l'ouverture de l'école.

North Edmonton: archidiocèse d'Edmonton, Alberta. — Maison d'étude fondée en 1911. Les Soeurs dirigent depuis 1914 l'école séparée.

Montréal: archidiocèse de Montréal, paroisse St-François Solano. — Fondée en 1912. Ecole paroissiale, 201 élèves.

Pointe-au<sup>\*</sup>Pic: diocèse de Chicoutimi. — Fondée en 1913. Ecole paroissiale, 107 élèves. Deux antres missions, l'une à Wallagrass, diocèse de Portland, fondée en 1898, l'antre à Skowhegan, même diocèse, fondée en 1902, ont été fermées, la première en 1913, la seconde en 1909. En ces 2 missions, 4000 enfants avaient requ l'instruction.

Depuis la fondation de l'Institut les Soeurs ont soigné, hospitalisé on donné l'instruction à 21267 personnes et enfants des deux sexes;

> 1255 vicillards infirmes 1838 malades 352 idiots on imbéciles 765 orphelins 17057 élèves

21267

